

Membres	15
Présents	10
Représentés	5
Votants	10
Exprimés	15
- Pour	15
- Contre	0
- Abstention	0

2024-43

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 2024-43
Séance du 12 Novembre 2024****Objet : Entretien des voies communales 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le douze novembre, à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 04 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

Présents : Marie-Pierre LE MIGNON, Marie-Thérèse AGNOUX, Jean-Loup CHARBONNEL, Adeline DICHAMP, Mireille MAZEAU, Patrice RIVIERE, Fabrice SABEAU, Jean-Marie SAINNEVILLE,

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jean-Philippe MORENA donne pouvoir à Marie-Thérèse AGNOUX, Isabelle GRANCHER donne pouvoir à Sébastien GARCIA, Patrick HERMABESSIERE donne pouvoir à Patrice RIVIERE, Patricia NOILHAC donne pouvoir à LE MIGNON Marie-Pierre, Christelle CAUDIE donne pouvoir à Jean-Marie SAINNEVILLE

Secrétaire de séance : Mireille MAZEAU

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les propositions de prix concernant les travaux d'entretien des voies communales 2024 en accord avec Tulle Agglo. Il s'agit de la VC n°31 « BEYNEL ».

L'ouverture des plis a eu lieu en commission d'appel d'offre qui a émis un avis favorable pour la proposition de l'entreprise EYREIN TP pour un montant de 9 576,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir l'entreprise EYREIN TP pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 9 576,00 € € H.T. soit 11 491,20 € TTC.
- Autorise la Maire à signer toutes les pièces comptables et administratives concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20241112-2024-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

